



Monsieur François Braun  
Ministre  
Ministère de la Santé et de la prévention  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS

Paris, le 12 octobre 2022

MARTINE BERTHET

*Nos réfs : MB/PS*

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

*Présidente du groupe  
interparlementaire  
d'amitié  
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton d'Albertville 1*

*Présidente de la 5ème  
Commission*

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur l'article 30 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023.

En effet, cet article permet à l'Etat de procéder par appel d'offres pour s'approvisionner en médicaments, notamment génériques. Alors que la crise sanitaire nous a montré combien notre souveraineté en matière de médicaments était importante, de telles dispositions s'avèrent extrêmement dangereuses. Le Gouvernement pourra retenir la meilleure offre tarifaire venue de pays – comme l'Inde et les pays d'Asie – où les coûts de fabrication et la sécurité sanitaire sont bien plus faibles. L'épidémie de Covid-19 a pourtant révélé de graves difficultés d'approvisionnement en provenance de ces pays.

En remettant en cause la nécessaire relocalisation des usines de production de médicaments dans notre pays et, par là même, sa souveraineté sanitaire, l'article 30 va complètement à l'encontre de la politique industrielle et environnementale que nous devons mener. Aussi, je soutiens la demande de retrait émanant des syndicats et de l'Ordre des pharmaciens.

Comptant sur votre écoute et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Martine Berthet